Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
29 MARS 2018
S.A.I.D.V

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N° 007 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2018.

Date de convocation : 21 mars 2018

Date d'affichage : 21 mars 2018

Date d'affichage du compte-rendu : **28 mars 2018**

Date d'affichage de la présente délibération : 29 MARS 2018

Résultats des votes :

VOTANTS	**29**
POUR	**29**
CONTRE	**00**
ABSTENTION	**00**

La délibération est adoptée à l'unanimité

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Monsieur Heimana TAURAA et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.

ELUS EN EXERCICE	**33**
PRESENTS	**22**
PROCURATION	**07**

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	Christophe TAURAATUA
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Yvette LICHTLE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	7 procurations

POLYNESIE FRANCAISE

VILLE DE PIRAE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

DELIBERATION N° 007 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;

VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;

VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;

VU la délibération n° 22/2011 du 1er juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public des déchets à compter de l'exercice 2011 ;

VU la délibération n° 23/2011 du 1er juin 2011 portant création de la régie des déchets ;

VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire ;

Exposé des motifs :

La présente délibération porte approbation du budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 mars 2018 ;

ADOPTE :

Article 1er : Le budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2018 est adopté tel que proposé, équilibré tant en dépenses qu'en recettes, voté au niveau du chapitre pour les sommes suivantes :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	405 250 000	405 250 000
Investissement	52 185 730	52 185 730
Total	**457 435 730**	**457 435 730**

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

La première adjointe au Maire

MAIRIE DE PIRAE ★ TAHITI - Polynésie Française ★

Yvette LICHTLE

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le 29 MARS 2018 et publication du 29 MARS 2018

Le 1er Adjoint,

MAIRIE DE PIRAE ★ TAHITI - Polynésie Française ★

Mme Yvette LICHTLE

Edouard FRITCH

Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DES DECHETS **AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE PIRAE**	**(1)** **(2)**

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DES ILES DU VENT, DES AUSTRALES ET DES ARCHIPELS

M14

Budget Primitif **voté par nature**	**(3)**

Année 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
29 MARS 2018
N°..... / IDV

Sommaire

I. Informations générales (6)
A - *Informations statistiques, fiscales et financières*
B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - *Dépenses*
B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget
A1 - *Section de fonctionnement - Détail des dépenses*
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)
A - Eléments du bilan
A1 - Présentation croisée par fonction (1)
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Investissement (3)
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.5 - Etat des autres engagements donnés
B1.6 - Etat des engagements reçus
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations
C1 - Etat du personnel
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupemements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à etre produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),
(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,
(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice ay au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

98736 Commune de Pirae	BUDGET ANNEXE DES DECHETS

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	26 902	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	28 153	
4	Dépenses d'équipement brut/population	3 321	
5	Encours de dette/population	2 815	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	3,7%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,6%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,8%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,0%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de *3 500 habitants et plus.*

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – *L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :*
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi- budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du .....).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES *AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)*	405 250 000	405 023 918
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	*0*	*0*
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0 (si déficit)	226 082 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	405 250 000	405 250 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION *D' INVESTISSEMENT*	RECETTES DE LA SECTION *D' INVESTISSEMENT*
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	45 402 799	23 000 000
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 782 931	0
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0 (si solde négatif)	29 185 730 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	52 185 730	52 185 730

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	457 435 730	457 435 730

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	244 500 000	0	246 400 000	246 400 000	246 400 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 440 000	0	14 050 000	14 050 000	14 050 000
65	Autres charges de gestion courante	126 700 000	0	118 400 000	118 400 000	118 400 000
Total des dépenses de gestion courante		**384 640 000**	**0**	**378 850 000**	**378 850 000**	**378 850 000**
67	Charges exceptionnelles	4 000 000	0	3 400 000	3 400 000	3 400 000
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	6 000 000		0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**394 640 000**	**0**	**382 250 000**	**382 250 000**	**382 250 000**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	3 900 000		23 000 000	23 000 000	23 000 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		**3 900 000**		**23 000 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
TOTAL		**398 540 000**	**0**	**405 250 000**	**405 250 000**	**405 250 000**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 250 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	108 000 000	0	107 500 000	107 500 000	107 500 000
Total des recettes de gestion courante		**108 000 000**	**0**	**107 500 000**	**107 500 000**	**107 500 000**
77	Produits exceptionnels	281 525 006	0	292 523 918	292 523 918	292 523 918
Total des recettes réelles de fonctionnement		**389 525 006**	**0**	**400 023 918**	**400 023 918**	**400 023 918**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		**5 000 000**		**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
TOTAL		**394 525 006**	**0**	**405 023 918**	**405 023 918**	**405 023 918**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	226 082

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 250 000

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 000 000

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	*Immobilisations corporelles*	*20 000 000*	*6 782 931*	*40 402 799*	*40 402 799*	*47 185 730*
	Total des dépenses d'équipement	**20 000 000**	**6 782 931**	**40 402 799**	**40 402 799**	**47 185 730**
	Total des dépenses financières	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
45...1	**Total des opé. pour compte de tiers (8)**	0	0	0	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement	**20 000 000**	**6 782 931**	**40 402 799**	**40 402 799**	**47 185 730**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**5 000 000**		**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
	TOTAL	**25 000 000**	**6 782 931**	**45 402 799**	**45 402 799**	**52 185 730**
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					**0**
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**52 185 730**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 366 312	0	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	**19 366 312**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Total des recettes financières	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**	0	0	0	0	0
	Total des recettes réelles d'investissement	**19 366 312**	**0**	**0**	**0**	**0**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	3 900 000		23 000 000	23 000 000	23 000 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	**3 900 000**		**23 000 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
	TOTAL	**23 266 312**	**0**	**23 000 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					**29 185 730**
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**52 185 730**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	18 000 000

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	246 400 000		246 400 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 050 000		14 050 000
65	Autres charges de gestion courante	118 400 000		118 400 000
67	Charges exceptionnelles	3 400 000	0	3 400 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	23 000 000	23 000 000
Dépenses de fonctionnement – Total		**382 250 000**	**23 000 000**	**405 250 000**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 250 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	5 000 000	5 000 000
21	Immobilisations corporelles (6)	47 185 730	0	47 185 730
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
Dépenses d'investissement –Total		**47 185 730**	**5 000 000**	**52 185 730**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 185 730

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 500 000		107 500 000
77	Produits exceptionnels	292 523 918	5 000 000	297 523 918
	Recettes de fonctionnement – Total	**400 023 918**	**5 000 000**	**405 023 918**
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			**226 082**
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**405 250 000**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	*Amortissements des Immo.*		23 000 000	23 000 000
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0	0	0
	Recettes d'investissement – Total	**0**	**23 000 000**	**23 000 000**
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			**29 185 730**
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			**0**
				=
	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES			**52 185 730**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**244 500 000**	**246 400 000**	**246 400 000**
60622	Carburants	100 000	100 000	100 000
60623	Alimentation	0	1 000 000	1 000 000
60628	Autres Fourn. non stockées	5 500 000	1 500 000	1 500 000
60632	Fournitures de petit Equip.	1 000 000	600 000	600 000
60636	Vêtements de travail	0	700 000	700 000
611	Contrat de presta. de services	235 000 000	236 000 000	236 000 000
6135	Locations mobilières	0	2 000 000	2 000 000
6161	Multirisques	100 000	100 000	100 000
6231	Annonces et insertions	150 000	200 000	200 000
6232	Fêtes et cérémonies	0	800 000	800 000
6236	Catalogues et imprimés	2 150 000	2 300 000	2 300 000
627	Serv. bancaires et assimilés	0	200 000	200 000
6288	Autres serv.extérieurs	500 000	900 000	900 000
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**13 440 000**	**14 050 000**	**14 050 000**
6215	Pers.Aff.par la Coll. de Ratt.	13 400 000	14 000 000	14 000 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	40 000	50 000	50 000
014	**Atténuations de produits**	**0**	**0**	**0**
65	**Autres charges de gestion courante**	**126 700 000**	**118 400 000**	**118 400 000**
6554	Cont. aux Org. de regroupement	126 700 000	118 400 000	118 400 000
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0**	**0**	**0**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**384 640 000**	**378 850 000**	**378 850 000**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	**0**	**0**	**0**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**4 000 000**	**3 400 000**	**3 400 000**
6714	Bourses et prix	0	400 000	400 000
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	4 000 000	3 000 000	3 000 000
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)**	**6 000 000**	**0**	**0**
6817	Dot.Prov.PrDép. des Act.Circ.	6 000 000	0	0
022	**Dépenses imprévues (e)**	**0**	**0**	**0**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	**394 640 000**	**382 250 000**	**382 250 000**

023	***Virement à la section d'investissement***	**0**	**0**	**0**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)***	**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
6811	*Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.*	3 900 000	23 000 000	23 000 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	**0**	**0**	**0**
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE *L'EXERCICE* (= Total des opérations réelles et d'ordre)		398 540 000	405 250 000	405 250 000
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	0
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 250 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuation de charges**	**0**	**0**	**0**
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**108 000 000**	**107 500 000**	**107 500 000**
7013	Ventes de produits résiduels	2 000 000	1 500 000	1 500 000
70611	Red. d'Enl. des Ord. ménagères	106 000 000	106 000 000	106 000 000
73	**Impôts et taxes**	**0**	**0**	**0**
74	**Dotations et participations**	**0**	**0**	**0**
75	**Autres produits de gestion courante**	**0**	**0**	**0**
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**108 000 000**	**107 500 000**	**107 500 000**
76	**Produits financiers (b)**	**0**	**0**	**0**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**281 525 006**	**292 523 918**	**292 523 918**
774	Subventions exceptionnelles	281 525 006	292 523 918	292 523 918
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)**	**0**	**0**	**0**
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		**389 525 006**	**400 023 918**	**400 023 918**

042	***Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)***	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
777	*Quote part subvention inv.*	5 000 000	5 000 000	5 000 000
043	***Opérat° ordre intérieur de la section. (9)***	**0**	**0**	**0**
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	**394 525 006**	**405 023 918**	**405 023 918**
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			**0**
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			**226 082**
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**405 250 000**

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;.

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le detail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 000 000	40 402 799	40 402 799
2158	Autres inst. mat. outil. techn	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2188	Autres immo corporelles	0	20 402 799	20 402 799
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0	0	0
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	20 000 000	40 402 799	40 402 799
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	0	0	0
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	20 000 000	40 402 799	40 402 799

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
139148	*Autres Communes*	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Charges transférées (9)	0	0	0
041	*Opérations patrimoniales (10)*	0	0	0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	25 000 000	45 402 799	45 402 799
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			6 782 931
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0
				=
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES			52 185 730

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
13	Subventions d'investiisement (hors 138)	19 366 312	0	0
13148	Autres communes	19 366 312	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	19 366 312	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
024	*Produits des cessions d'immobilisations*	0	0	0
	Total des recettes financières	0	0	0
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	19 366 312	0	0

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	**0**	**0**	**0**
040	*Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
28158	*Autr. inst mat outil technique*	3 900 000	23 000 000	23 000 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
041	*Opérations patrimoniales (9)*	**0**	**0**	**0**
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		**3 900 000**	**23 000 000**	**23 000 000**
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= *Total des recettes réelles et d'ordre*)		**23 266 312**	**23 000 000**	**23 000 000**

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	**0**
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	**29 185 730**
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	**52 185 730**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0
Equip non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0
Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	0					
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratis hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	40 402 799	0	40 402 799
Equipements municipaux (2)	0	0	0	40 402 799	0	40 402 799
Equip non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						0
Dépenses d'ordre						0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	45 402 799	0	45 402 799
Restes à réaliser-reports	0	0	0	6 782 931	0	6 782 931
Total cumulé dépenses d'investiss	0	0	0	52 185 730	0	52 185 730
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investisser	0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	405 250 000	0	405 250 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctio	0	0	0	405 250 000	0	405 250 000
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	405 023 918	0	405 023 918
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionn	0	0	0	405 023 918	0	405 023 918

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non *ventilables*	0 Services généraux *administrations* publiques	1 Sécurité et salubrité *publiques*	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
				INVESTISSEMENT			
				DEPENSES			
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
				RECETTES			
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
				FONCTIONNEMENT			
				DEPENSES			
	Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
				RECETTES			
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
				INVESTISSEMENT			
				DEPENSES			
Total dépenses d'investissement		0	0	0	45 402 799	0	45 402 799
Dépenses réelles		0	0	0	40 402 799	0	40 402 799
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	40 402 799	0	40 402 799
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	5 000 000	0	5 000 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
				RECETTES			
Total recettes d'investissement		0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
				FONCTIONNEMENT			
				DEPENSES			
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	405 250 000	0	405 250 000
Dépenses réelles		0	0	0	382 250 000	0	382 250 000
011	Charges à caractère général	0	0	0	246 400 000	0	246 400 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	14 050 000	0	14 050 000
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	118 400 000	0	118 400 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	3 400 000	0	3 400 000
Dépenses d'ordre		0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	23 000 000	0	23 000 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
				RECETTES			
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	405 023 918	0	405 023 918
Recettes réelles		0	0	0	400 023 918	0	400 023 918
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	107 500 000	0	107 500 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	292 523 918	0	292 523 918
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	5 000 000	0	5 000 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement *urbain*	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		405 250 000	0	0	405 250 000
Dépenses de l'exercice		405 250 000	0	0	405 250 000
011	Charges à caractère général	246 400 000	0	0	246 400 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 050 000	0	0	14 050 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 000 000	0	0	23 000 000
65	Autres charges de gestion courante	118 400 000	0	0	118 400 000
67	Charges exceptionnelles	3 400 000	0	0	3 400 000
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0
RECETTES (2)		405 023 918	0	0	405 023 918
Recettes de l'exercice		405 023 918	0	0	405 023 918
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 000	0	0	5 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 500 000	0	0	107 500 000
77	Produits exceptionnels	292 523 918	0	0	292 523 918
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0
SOLDE (2)		-226 082	0	0	-226 082

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	0	405 250 000	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	0	405 250 000	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	246 400 000	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	14 050 000	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	23 000 000	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	118 400 000	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	3 400 000	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	0	405 023 918	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	0	405 023 918	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	5 000 000	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	107 500 000	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	292 523 918	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	0	-226 082	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		52 185 730	0	0	52 185 730
Dépenses de l'exercice		45 402 799	0	0	45 402 799
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section*	*5 000 000*	*0*	*0*	*5 000 000*
21	Immobilisations corporelles	40 402 799	0	0	40 402 799
Opérations d'équipement		0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		6 782 931	0	0	6 782 931
RECETTES (2)		23 000 000	0	0	23 000 000
Recettes de l'exercice		23 000 000	0	0	23 000 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	23 000 000	0	0	23 000 000
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0
SOLDE (2)		-29 185 730	0	0	-29 185 730

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	0	52 185 730	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	0	45 402 799	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	5 000 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	40 402 799	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	6 782 931	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	0	23 000 000	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	0	23 000 000	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	23 000 000	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	0	-29 185 730	0	0	0	0

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
								Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					**40 000 000**									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Projets environnementaux (Fourniture de bacs de collecte)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	40 000 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
Total général					***40 000 000***									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en année)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				**40 000 000**					**0**	**0**		
Projets environnementaux (Fourniture de bacs de collecte) (CPF 1463 02 V)	N			40 000 000		Fixe		0,0	0	0		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		**0**		**40 000 000**					**0**	**0**	**0**	**0**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017
AMORTISSEMENT LINEAIRE	Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)	

Catégories de biens amortis :

Libellé	*Durée (année)*
Immobilisations incorporelles	
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège
Logiciels	2
Autres immobilisations incorporelles	5
Immobilisations corporelles	
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.
Agencements et aménagement de terrain	30
Equipements du cimetière	20
Immeubles de rapport	20
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
Installation et appareils de climatisation individuelle	5
Autres constructions	10
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectees a la circulation)	Non applicable
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable
Installation de voiries – Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10
Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25
Réseau d'adduction d'eau	40
Réseau d'assainissement	40
Réseaux câblés	30
Réseau d'électrification	30
Autres réseaux	30
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5
Matériel roulant de voirie	8
Autres installations, matériel et outillage technique	10
Installations générales, agencements et aménagement divers	15
Matériel de transport – Véhicule	5
Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3
Matériel de bureau	7
Mobilier	10
Coffre-fort	20
Autres immobilisations corporelles	10

Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année.
Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	**0**					
Provisions pour pertes de change.... Provisions pour garantie d'emprunts... Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks... - des comptes de tiers - des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	**0**					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	**0**		**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour pertes de change.... Provisions pour garantie d'emprunts... Autres provisions pour risques contentieux						0
Provisions pour dépréciation (2)	**0**		**25 566 170**	**25 566 170**	**0**	**25 566 170**
- des immobilisations - des stocks... - des comptes de tiers - des comptes financiers...	0		25 566 170	25 566 170	0	25 566 170
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	**0**		**25 566 170**	**25 566 170**	**0**	**25 566 170**

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision		Objet	Montant total de la provision à constituer			Durée	Montant des provisions constituées au	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
									0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		**5 000 000**	**I**	**5 000 000**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0**		**0**
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**5 000 000**		**5 000 000**
139148	Autres Communes	5 000 000		5 000 000
020	Dépenses imprévues	0		0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**5 000 000**	**6 782 931**	**0**	**11 782 931**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		23 000 000	III	23 000 000
Ressources propres externes de l'année (a)		0		0
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 000 000		23 000 000
28158	Autr. inst mat outil technique	23 000 000		23 000 000
021	*Virement de la section de fonctionnement (d)*	0		0
024	*Virement de la section de fonctionnement (d)*	0		0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	23 000 000	0	29 185 730	0	52 185 730

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 782 931
Ressources propres disponibles	IV	52 185 730
Solde	V = IV - II(6)	40 402 799

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	*Crédits de* paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP00				0	0			
	Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) *Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.*

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	 C3.1 C3.2

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			**109 200 000**
Syndicat Mixte Ouvert pour la gestion, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets en Polynésie française (S.M.O.)	Novembre 2012	Contribution annuelle	109 200 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 33.
Nombre de membres présents 22
Nombre de suffrages exprimés 29

VOTES :
Pour 29
Contre 00
Abstentions 00.

Date de convocation 21/03/2018

Présenté par la Première Adjointe au Maire,

A Pirae, le 27/03/2018

Le 27/03/2018

Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire.

A Pirae, le 27/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	ABSENTE	

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal	ABS C. TAURAATUA	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABS J. PARO	
14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		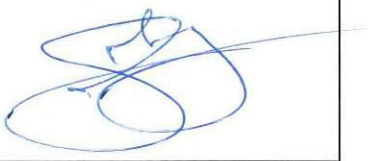
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	ABS R. TETUOIRI	
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal	ABS R. TETUOFA	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	ABS H. TAURAA	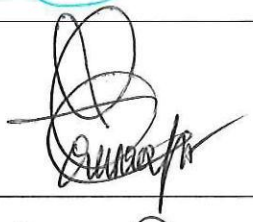
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		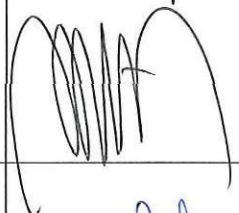
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		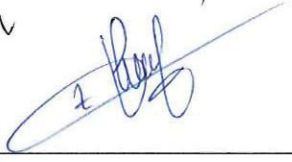
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale	ABS Y. LICHTLE	

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale	ABS	
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		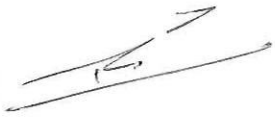
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION Maiana BAMBRIDGE	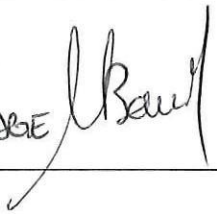
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABS	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ..29.. MARS .. 2018
et de la publication le ..29../MARS 2018

Par délégation du Maire,

MAIRIE DE PIRAE ★ TAHITI - Polynésie Française ★

Mme Yvette LICHTLE
1er Adjoint

Fait à PIRAE, le ..29../MARS 2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.